

ETUDE SUR LES PENSIONS DE FAMILLE ET RESIDENCES ACCUEIL EN PAYS DE LA LOIRE

Les principaux résultats – mars 2023

Une étude réalisée par le CREAI Pays de la Loire et financée par la DREETS Pays de la Loire

Avertissement : les données et les préconisations présentées ci-après sont formulées par le CREAI Pays de la Loire. Elles n'engagent pas la DREETS Pays de la Loire.

Une étude commanditée par la DREETS pour dresser le portrait actuel des pensions de famille et résidences accueil des Pays de la Loire

Une enquête menée en 2017 par le CREAI

Une journée régionale d'échanges (16 oct. 2018)



Journée régionale d'échanges des Pensions de famille

« Les pensions de famille et résidences accueil :
Regards sur la qualité de la prise en charge dans le cadre du
plan de relance »

Mardi 16 octobre 2018

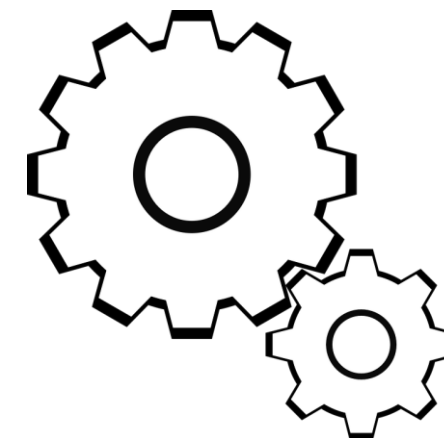
FJT Beaulieu – ADELIS – Nantes

Restitution de la journée

Dans le cadre de la stratégie du logement d'abord, l'accès de tous au logement est affirmé comme une priorité afin de fluidifier les dispositifs d'urgence et d'offrir une solution adaptée aux personnes sans domicile. Une réforme structurelle est ainsi engagée de manière à favoriser l'accès direct au logement.

Le développement du logement adapté est l'un des objectifs du plan quinquennal 2018/2022. Pour les pensions de famille, il est prévu la création de 10 000 places sur 5 ans au niveau national dont un tiers en résidence-accueil pour des personnes présentant un handicap psychique.

Dans le cadre de ce plan de relance et dans un souci d'améliorer en continu la prise en charge des personnes, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique (DRDJSCS) a souhaité, en lien avec les directions départementales, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), organiser une journée d'échanges pour présenter les résultats de l'enquête réalisée au second semestre 2017 auprès des structures de la région avec l'appui de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et du Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI).

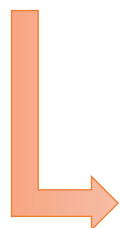


Plusieurs sources de données

Données transmises par la DREETS sur les capacités d'accueil et les créations de places depuis 2017

Données transmises par le SIAO portant sur les entrées et les sorties depuis 2018, sur les listes d'attente

Un questionnaire en ligne adressé à l'ensemble des pensions de famille et résidences accueil de la région



Taux de réponse = 82 %
(PF = 83 %; RA = 79 %)

56 répondants
45 PF et 11 RA

Des taux de retour > 70 %
pour tous les départements

Les professionnels exerçant dans les structures



- 114 hôtes pour 89,49 ETP au sein de 56 résidences répondantes
- Des hôtes exerçant surtout en binôme
- 25 % des hôtes avaient déjà exercé ce poste (↗ par rapport à 2016 : 7 %)
- Une formation initiale majoritairement de CESF ou de moniteur éducateur

27 % des résidences travaillent avec des bénévoles : dont 6 RA (sur 11 répondantes) et 9 PF (sur 45) .

Principaux apports : participation aux animations collectives, accompagner lors de rdv médicaux, pour faire les courses, visites individuelles, aide logistiques, astreintes la nuit ou le weekend, offrir une écoute, briser l'isolement des résidents.

58 % des répondants déclarent rencontrer des difficultés de recrutement : hôtes, bénévoles, travailleurs sociaux

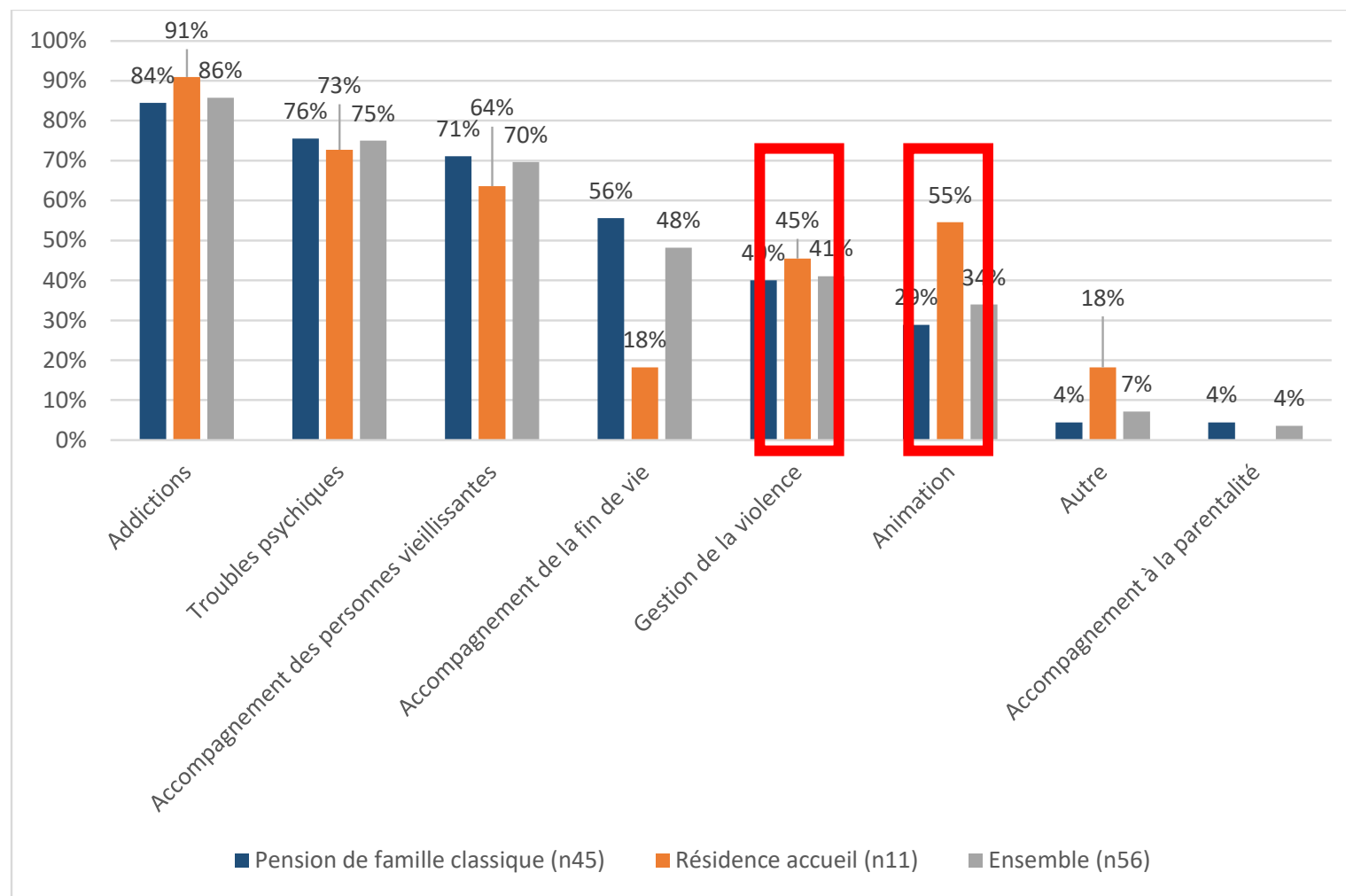
4 besoins prioritaires en formation :

- Addictions (86 %)
- Troubles psychiques (75 %)
- Le vieillissement (70 %)
- L'accompagnement de la fin de vie (48 %)



Des thématiques déjà identifiées en 2016

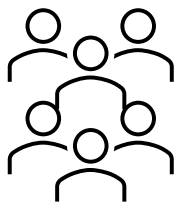
Figure 1 : Quelles sont les formations dont les professionnels exerçant au sein de la résidence auraient besoin en priorité ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Les résidents au 31/09/2022





861 résidents au 31/09/2022 au sein des 56 structures répondantes

- 665 en pension de famille
- 196 en résidence accueil

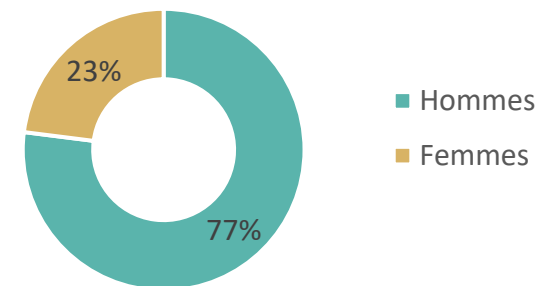
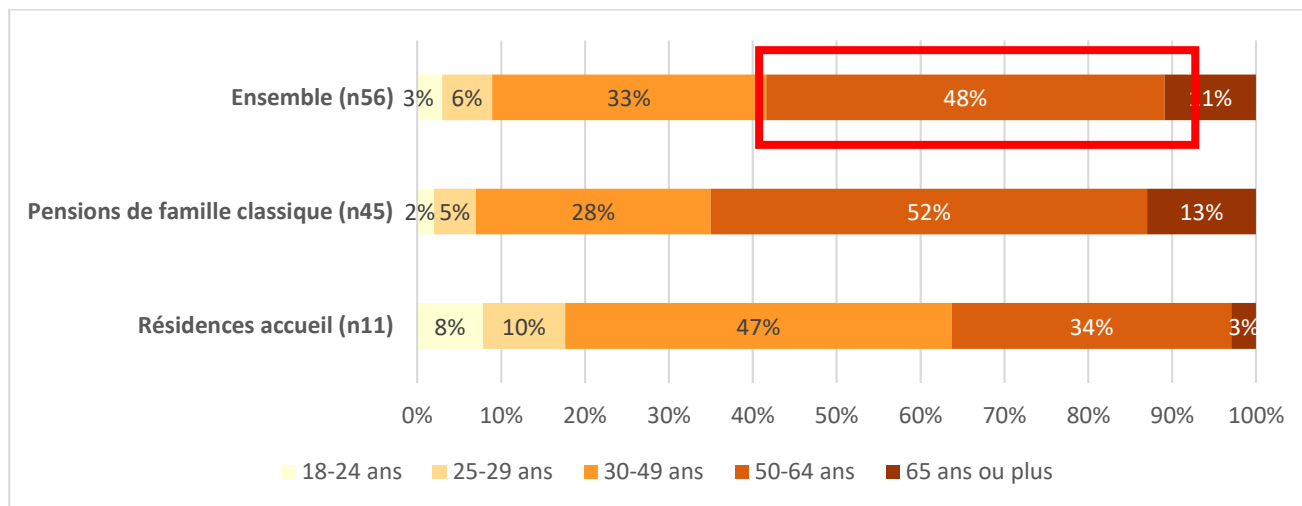


Figure 1 : Proportion de résidents logés au 31/09/2022 selon leur classe d'âge, par type de résidence



Un résident sur deux âgé de 50 à 64 ans

Moyenne d'âge:

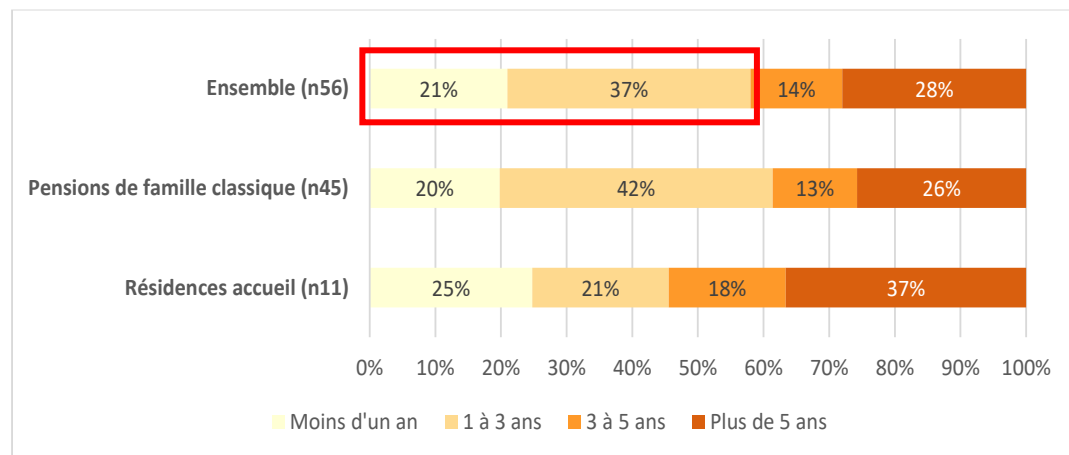
Résidence accueil = 44 ans

PF = 51 ans

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Plus d'un résident sur deux occupe son logement depuis moins de 3 ans; 28 % y vivent depuis plus de 5 ans.

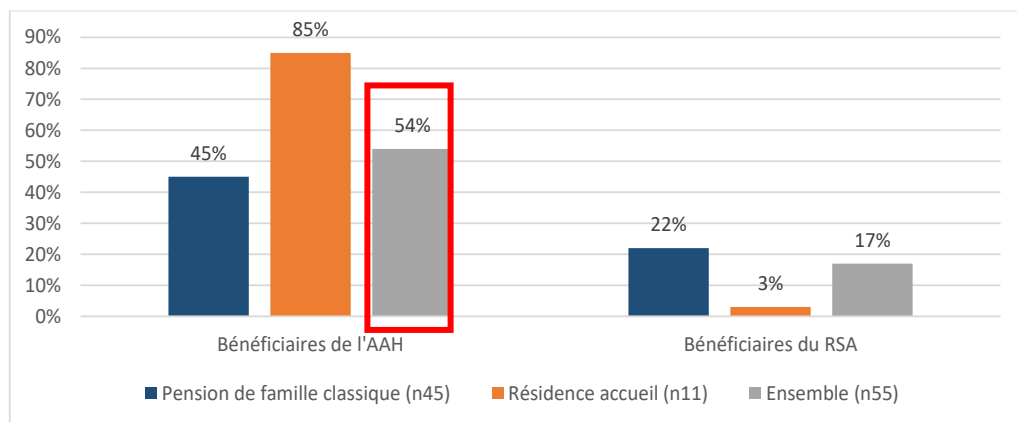
Figure 1 : Proportion de résidents au 31/09/2022 selon la durée d'occupation du logement



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Un résident sur deux bénéficiaire de l'AAH

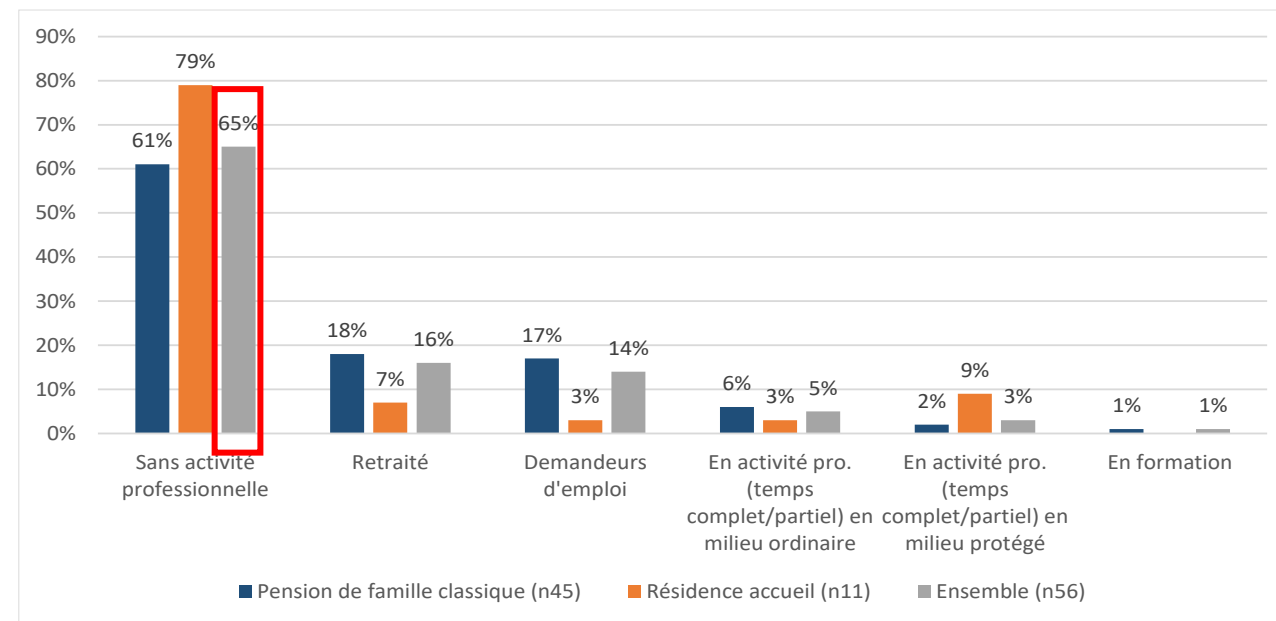
Figure 1 : Proportion de résidents au 31/09/2022 bénéficiaires de l'AAH ou du RSA, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Une majorité de résidents sans activité professionnelle

Figure 1 : Proportion de résidents au 31/09/2022 selon la situation professionnelle, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022



16 résidences comportent 35 logements pour des couples (13 PF et 3 RA)
→ mais seuls 6 de ces 35 logements effectivement occupés par des couples



Une majorité de résidences où des résidents ont un reste à charge > 140 euros
42 résidences concernées sur 56 répondants (34 PF et 8 RA)
279 résidents concernés
Salariés, retraités, n'ayant pas droit aux minimas sociaux, aux APL...



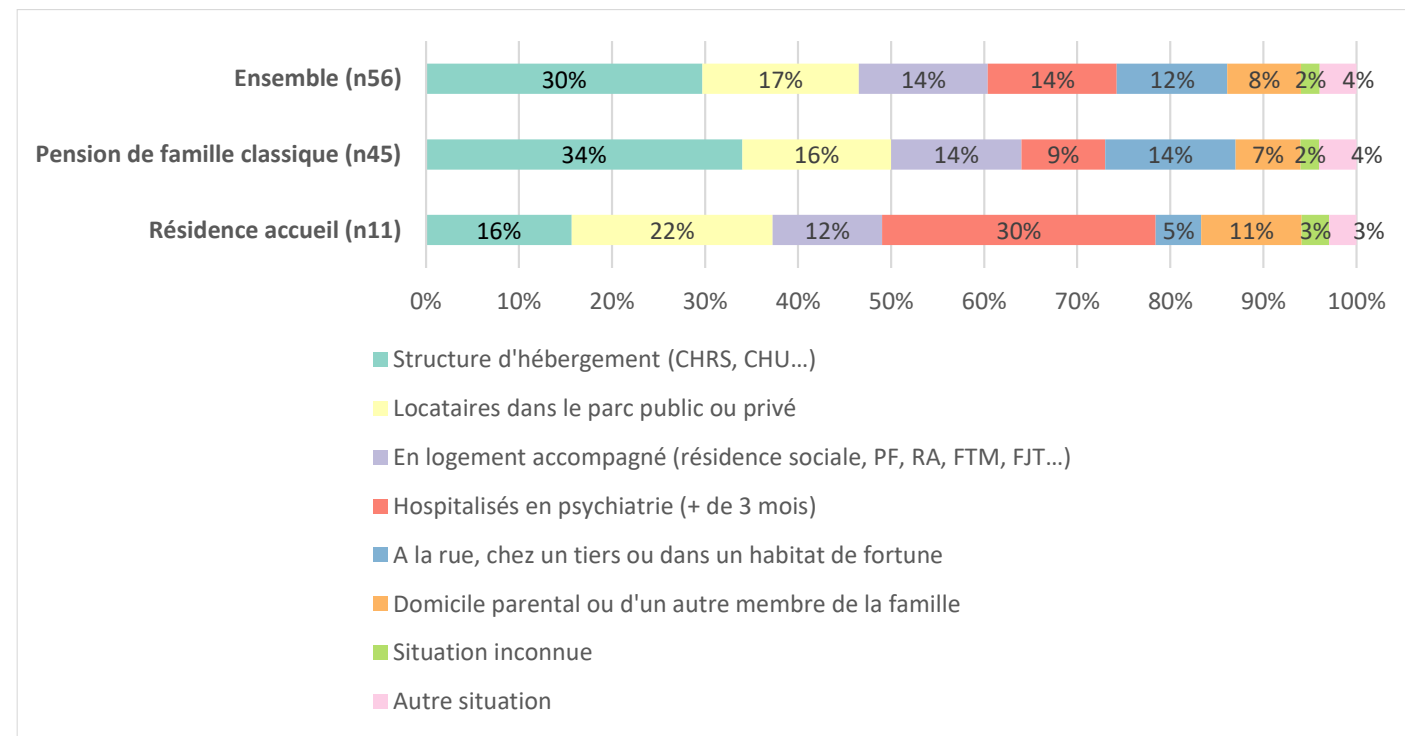
Une résidence sur deux concernée par des situations d'impayés de redevance (3 mois consécutifs)
28 résidences concernées sur 56 répondants (25 PF et 3 RA)
53 résidents concernés

Les entrées et les sorties



Une diversité de situations résidentielles Un tiers = structures d'hébergement Un tiers = logement

Figure 1 : Proportion de résidents au 31/09/2022 selon la situation résidentielle précédant l'entrée en résidence, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, données renseignées pour 841 résidents, exploitation CREA PDL, 2022

86 % des résidences estiment que les orientations SIAO sont la plupart du temps adaptées, 9 % toujours.

Les évolutions depuis 2016:



PENSIONS DE FAMILLE

Structures d'hébergement en hausse (24 % en 2016 à 34 % en 2022)



Locataires parc public/privé en baisse (22 % en 2016 à 16 % en 2022)



RESIDENCES ACCUEIL

Structures d'hébergement en hausse (6 % en 2016 à 16 % en 2022)



Logement accompagné en hausse (7 % en 2016 à 12 % en 2022)



Locataires parc public/privé en baisse (32 % en 2016 à 22 % en 2022)



Hospitalisés en psychiatrie (>3 mois) en baisse

- 37 % en 2016 à 30 % en 2022 pour les RA

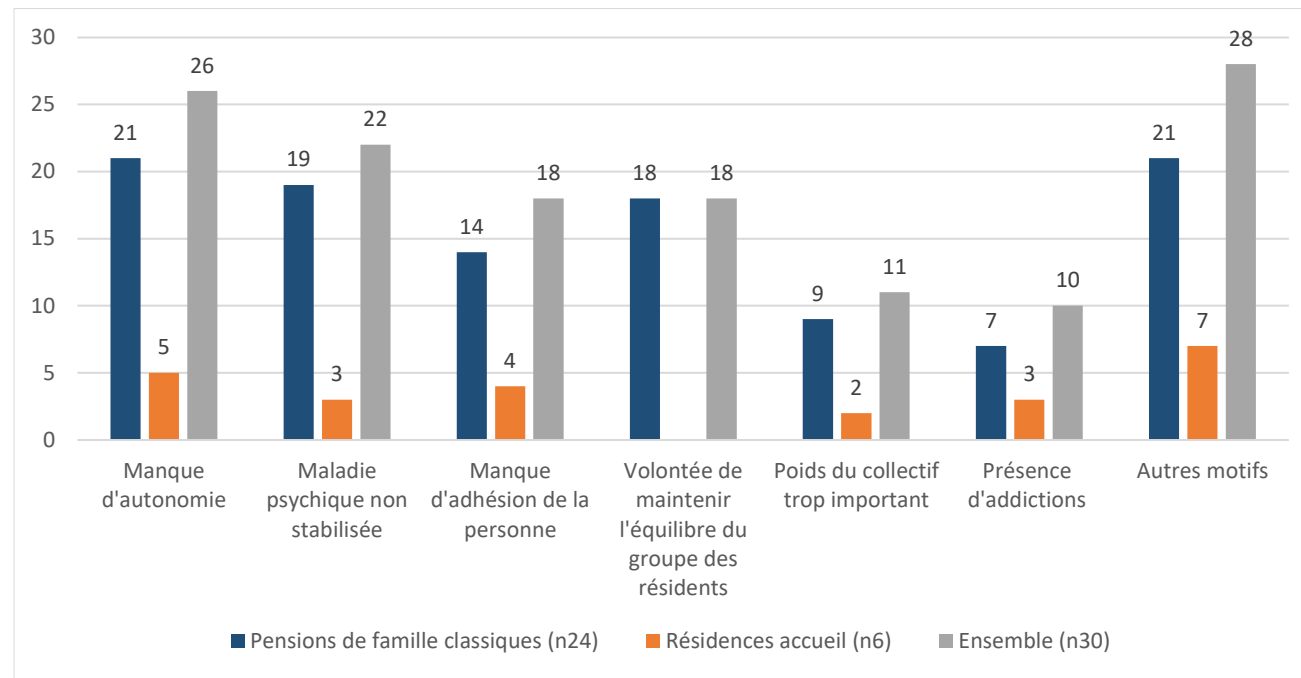
54 % des résidences ont refusé des orientations SIAO en 2022 = 30 résidences concernées sur 56 répondants, pour 107 refus

- 17 refus au sein de 6 RA
- 90 refus au sein de 24 PF

Principaux motifs de refus:

- Manque d'autonomie
- Maladie psychique non stabilisée
- Manque d'adhésion de la personne au projet
- Volonté de maintenir l'équilibre du groupe

Figure 1 : Nombre de refus d'admission à la suite d'une orientation SIAO selon le motif de refus, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 30 résidences concernées sur 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

NB : Un même refus pouvait être comptabilisé plusieurs fois s'il correspondait à plusieurs motifs de refus.

La grande majorité des résidences estime que les demandes d'orientation par le SIAO sont la plupart du temps adaptées

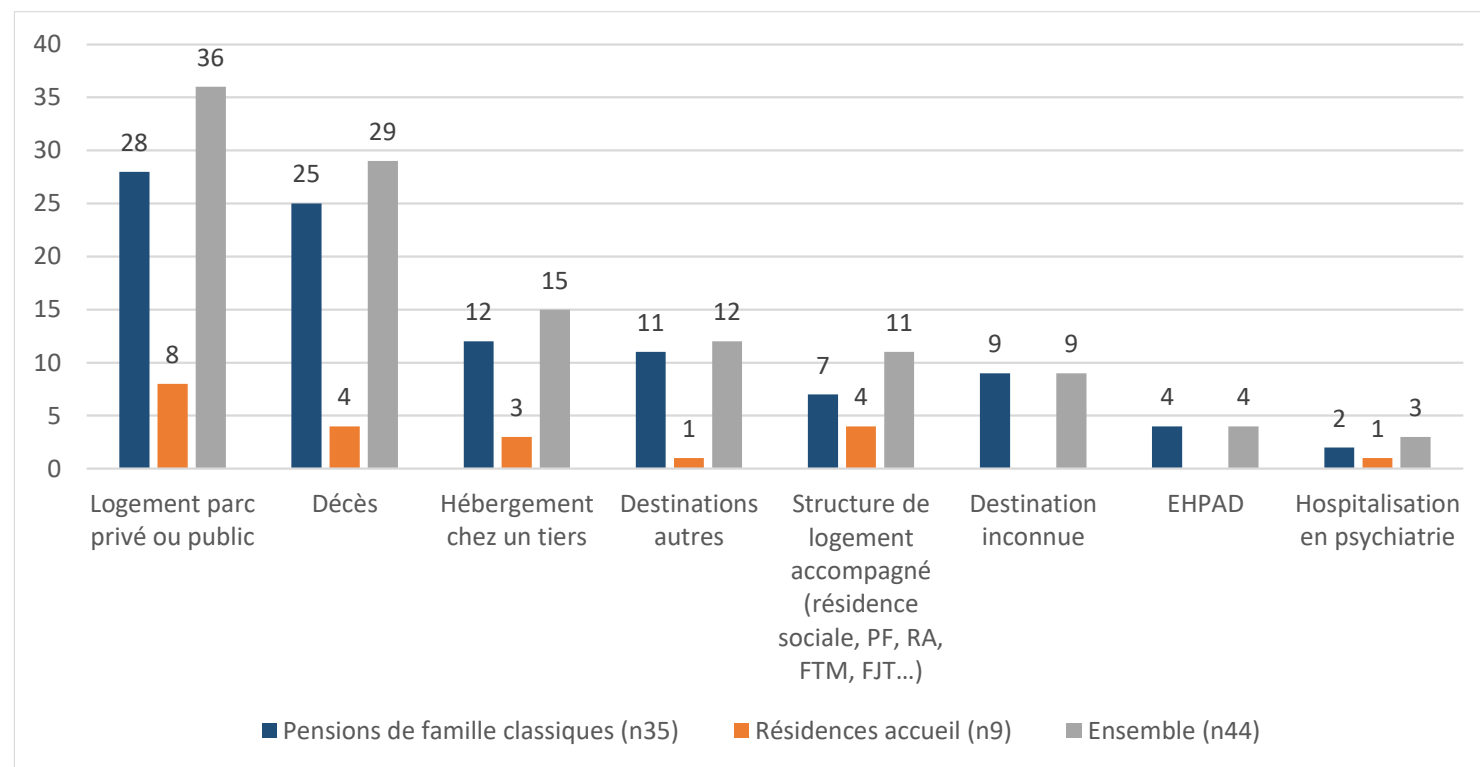
119 personnes de 44 résidences ont quitté leur structure entre janv et oct 2022.

- 98 départs pour 35 PF
- 21 départs pour 9 RA

PRINCIPALES DESTINATIONS:

- Logement dans parc public/privé : 30 % des sorties
- Décès : 24 %
- Hébergement chez un tiers : 13 %

Figure 1 : Destination de sortie des résidents ayant quitté la résidence entre janvier et octobre 2022, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREAM PDL 2022, 44 résidences concernées sur 56 répondants, exploitation CREAM PDL, 2022

1 départ sur 5 est lié à une exclusion (20 % des sorties) Principal motif : violence physique et/ou verbale

Données issues du SIAO : 50 % des résidents ayant quitté leur résidence entre janvier 2018 et septembre 2022 y ont vécu moins de 3 ans

Focus sur certaines caractéristiques du public

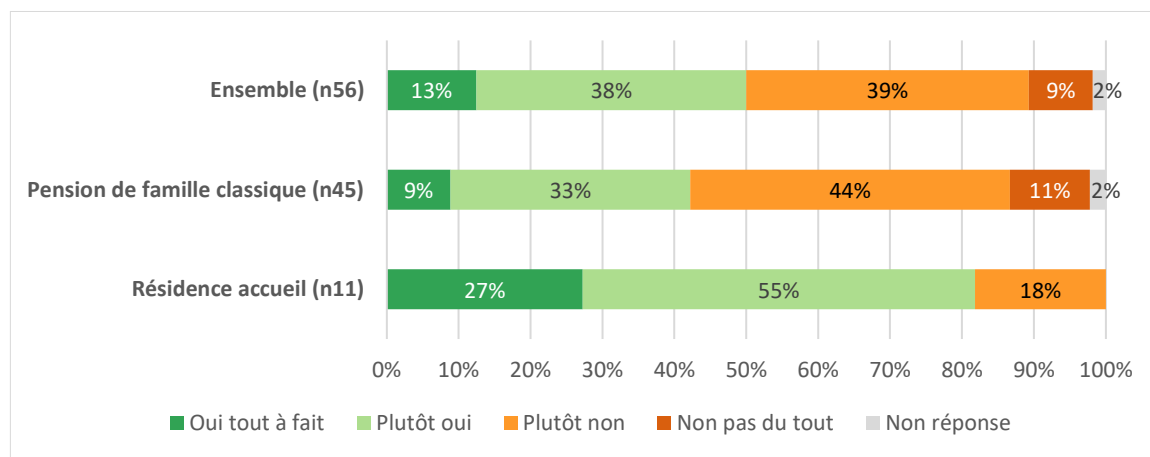


66 % des résidences déclarent que la plupart, voire tous leurs résidents présentent des difficultés psychiques importantes

- Une problématique déjà présente en 2016
- Des résidences qui observent une aggravation des difficultés

Des professionnels globalement insuffisamment outillés pour accompagner les résidents par rapport aux troubles psychiques, surtout en PF

Figure 1 : Les professionnels de la résidence sont-ils suffisamment outillés pour accompagner les résidents par rapport aux troubles psychiques qu'ils présentent ?



Des besoins :

- De formation et d'analyse de la pratique
- D'échanger + avec les professionnels de la psychiatrie et du soin
- De présence de professionnels de santé sur la structure

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Partenariat avec la psychiatrie: partage d'information insuffisant, manque de professionnels et de moyens dans ce secteur, délais trop longs.

51 % des résidences déclarent que la plupart, voire tous leurs résidents présentent des problèmes d'addiction

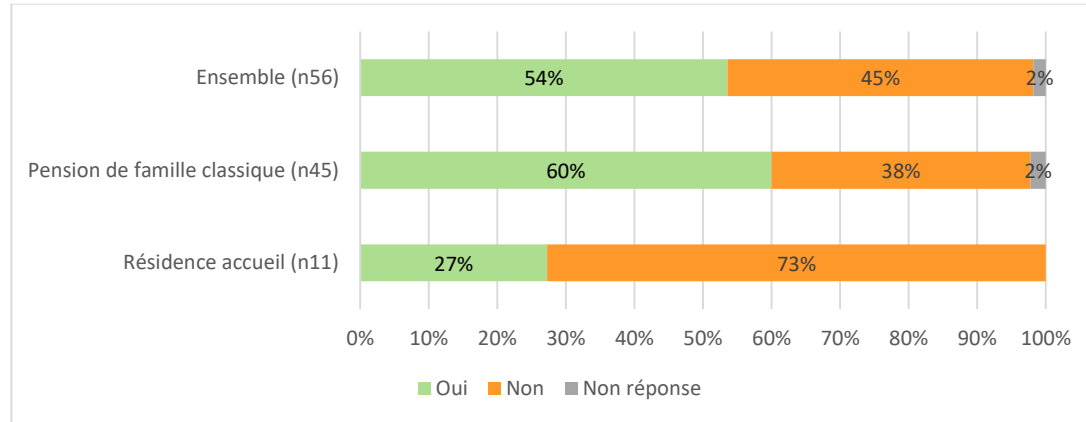
- Une problématique déjà présente en 2016
- Quelques résidences observent une hausse du nb de résidents concernés et/ou une aggravation des addictions

Les principales difficultés en matière d'accompagnement

- **Les impacts sur le collectif**
« Au sein du collectif les résidents sont confrontés à des problématiques qui reflètent leurs difficultés ce qui est difficile d'accepter pour eux » (pension de famille classique, 49).
- **Le manque d'adhésion, les difficultés à reconnaître l'addiction et les besoins en soins**
« Réussir à orienter vers les partenaires lorsque la personne est dans le déni » (résidence accueil, 72).
- **Le manque de relais et de disponibilité des partenaires (délais pour les rdv, les cures...)**
« Délai d'attente pour place de sevrage et cure » (pension de famille classique, 44).

54 % des résidences mènent des actions de prévention des addictions

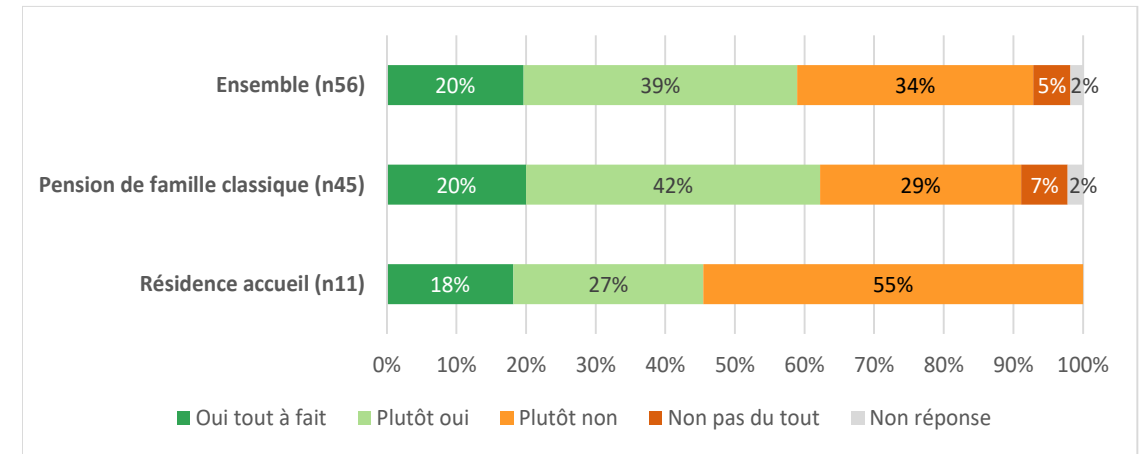
Figure 1 : Menez-vous des actions autour de la prévention des addictions ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Plus d'un tiers des résidences estiment leurs professionnels plutôt insuffisamment outillés pour accompagner les résidents par rapport aux addictions

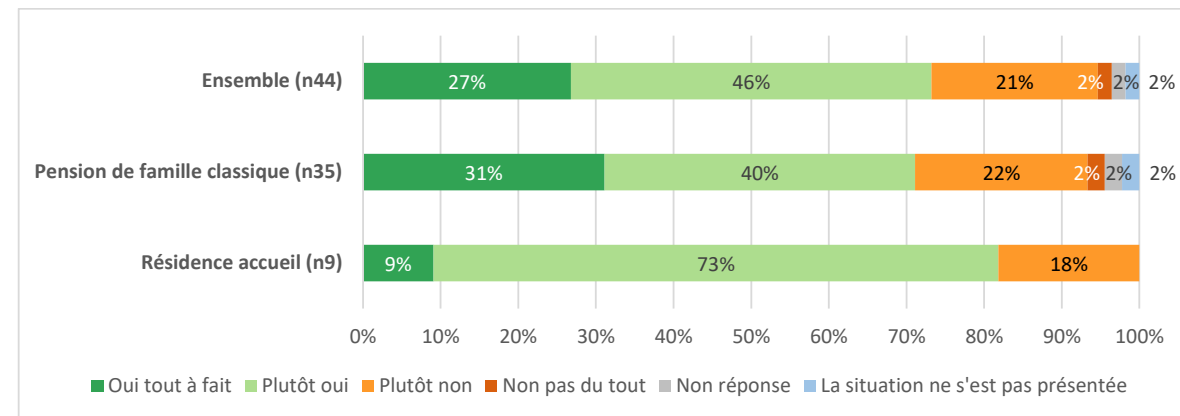
Figure 1 : Les professionnels de la résidence sont-ils suffisamment outillés pour accompagner les résidents par rapport aux addictions qu'ils présentent ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Un quart des résidences en difficulté pour solliciter des partenaires

Figure 1 : Pouvez-vous aisément solliciter des partenaires lorsque vous faites face à une situation d'addiction au sein de la pension de famille ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Les principaux besoins des professionnels :

- Formation et analyse de pratiques
- Développement/renforcement des partenariats

**66 % des résidences déclarent accueillir quelques résidents présentant des difficultés liées au vieillissement.
Pour 20 %, il s'agit de la plupart des résidents.**

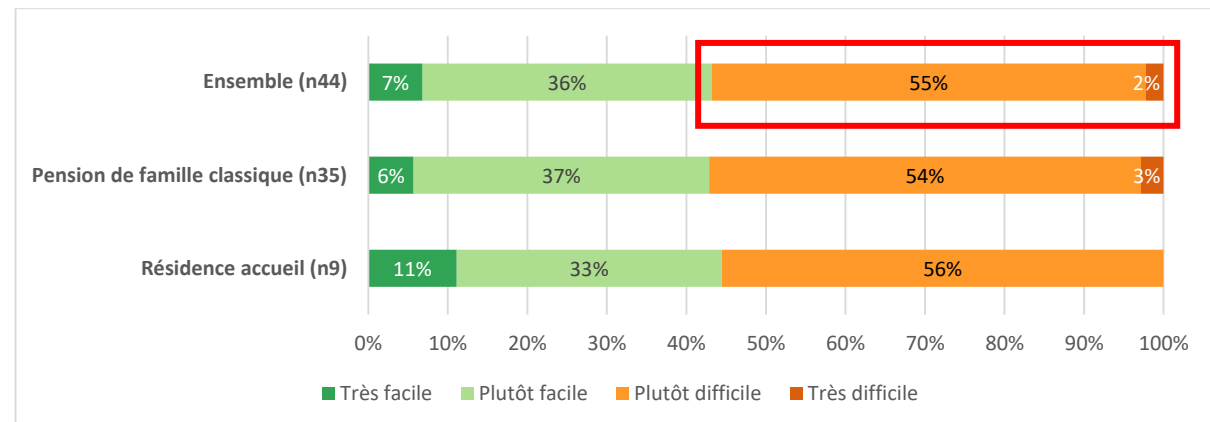
Données issues du SIAO : l'âge moyen à l'entrée des personnes admises entre janvier 2018 et septembre 2022 = 47 ans

Un accès aux soins jugés difficile par une résidence sur deux

Les principales difficultés en matière d'accès aux soins:

- Les délais d'attente pour obtenir des rdv
- Le manque de professionnels de santé
- Les difficultés liées à la mobilité
- Le déni des résidents, le manque d'adhésion aux soins
- Le manque d'identification, d'interconnaissance et de liens avec les partenaires
- Le vieillissement prématuré

Figure 1 : L'accès aux soins pour les résidents vieillissants est selon vous...



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 44 résidences comptant des personnes vieillissantes parmi les résidents au moment de l'enquête sur 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

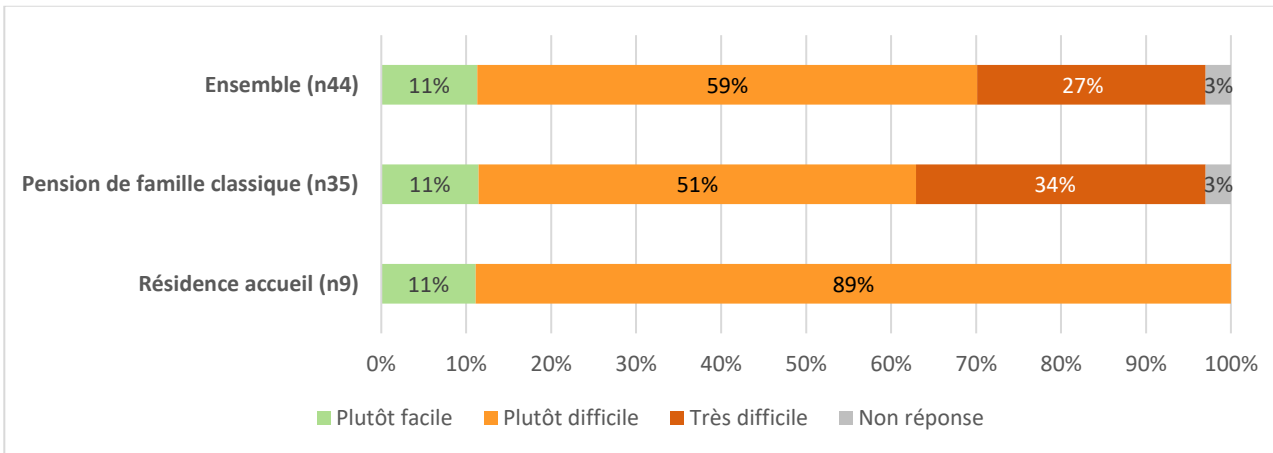
Pour 86 % des répondants, accompagner la perte d'autonomie des résidents vieillissants est difficile (84 %), voire très difficile (2 %)

Les principales difficultés :

- **Un accompagnement + important et spécifique requis, mais manque de moyens et de formation des hôtes**
« Cela est plus chronophage et demande un accompagnement plus individualisé de la personne et la coordination des professionnels intervenant chez le résident » (pension de famille classique, 85).
- **Des difficultés à mettre en place et coordonner des interventions à domicile**
« Les moyens limités et le manque de réactivité dans le cadre de la mise en place des aides à la personne » (pension de famille classique, 44).
- **Des résidents dans le déni de leurs difficultés et de la nécessité de mettre en place un étayage**
- **Des logements et/ou des espaces collectifs inadaptés**
- **Travailler et rendre possible l'orientation vers une structure adaptée**
- **Des besoins spécifiques parfois en inadéquation avec les projets et activités proposées**

Accompagner les projets de sortie des résidents vieillissants

Figure 1 : La mise en place de projets de sortie (hors décès) pour les résidents vieillissants est selon vous...



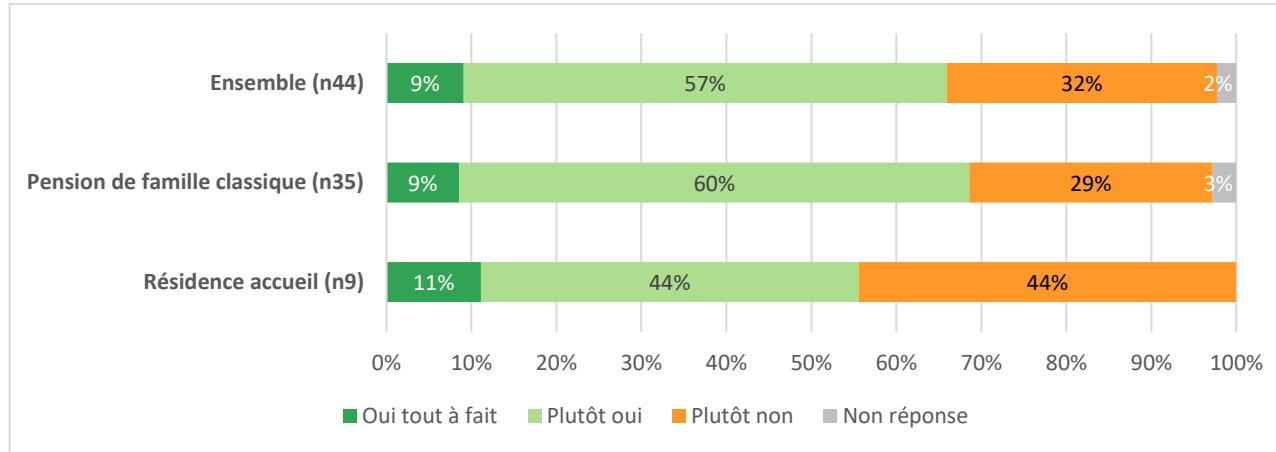
Pour 86 % des répondants, la mise en place des projets de sortie des résidents vieillissants est difficile, voire très difficile.

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 44 résidences comptant des personnes vieillissantes parmi les résidents au moment de l'enquête sur 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Principaux obstacles rencontrés:

- **La difficulté à trouver une place dans une structure adaptée, le manque de places et/ou délais d'attente**
« Le temps d'attente qui est très long et la RA ne répond plus aux besoins de la personne » (résidence accueil, 85).
- **Fortes réticences des structures à accueillir le public**
« L'orientation vers les EPHAD peut relever du "parcours du combattant". Poids de la représentation du public pension de famille par les structures personnes âgées qui renvoient souvent le fait de ne pas être adaptés à l'accueil de ce public... » (pension de famille classique, 44).
- **Manque de structures adaptées aux besoins du public (public vieillissant avec des troubles psy, des addictions...)**

Figure 1 : Pouvez-vous aisément solliciter des partenaires lorsque vous faites face à une situation de vieillissement au sein de la pension de famille ?



Un tiers des résidences en difficulté pour solliciter des partenaires dans le cadre d'une situation de vieillissement

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 44 résidences comptant des personnes vieillissantes parmi les résidents au moment de l'enquête sur 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Principaux obstacles rencontrés:

- **La difficulté à trouver un partenaire compétent et disponible**
- **Les délais d'attente, la réactivité des partenaires**
- **Le manque de temps à consacrer à la prise de contact et à la coordination des partenaires**
- **Le manque de connaissance des professionnels de la résidence pour identifier le bon partenaire à solliciter**
- **La méconnaissance, voire la stigmatisation dont font l'objet les résidents vieillissants parmi les partenaires**

21 % des résidences déclarent que quelques-uns de leurs résidents présentent une situation de fin de vie. Une proportion est plus élevée au sein des pensions de famille classiques (24 %) que des résidences accueil (9 % seulement).

Données SIAO : Entre janvier 2019 et septembre 2022, 36 résidences sur 63 identifiées ont connu au moins un décès (71 personnes)

Seules 6 résidences ont mis en place des actions autour de la fin de vie depuis 2018

45 % des résidences qualifient l'accompagnement de la fin de vie de difficile

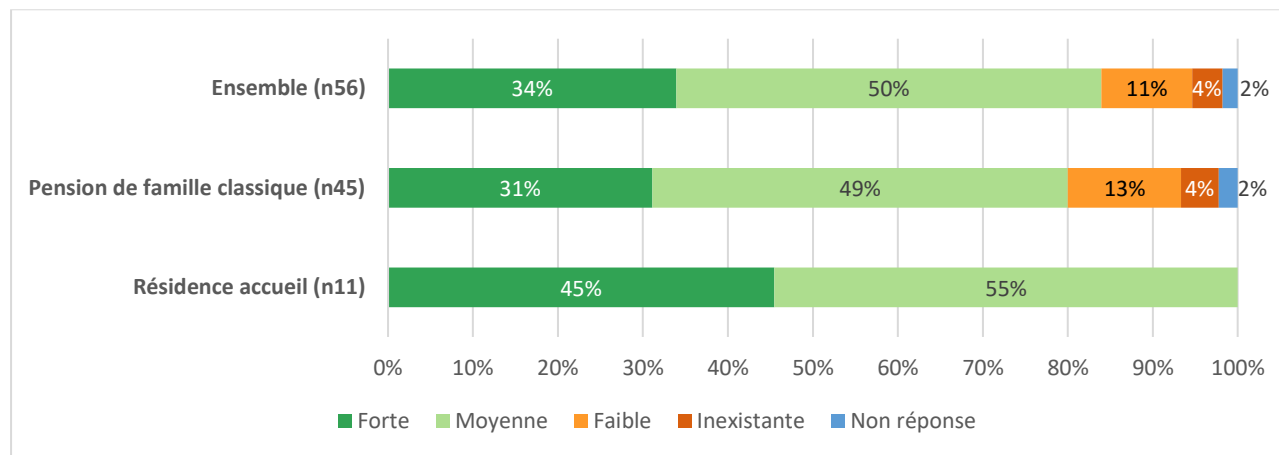
Principales difficultés rencontrées:

- Les impacts sur les autres résidents (charge émotionnelle et d'angoisse), imposant la nécessité de mettre en place un accompagnement individuel et collectif
- Les impacts sur les professionnels de la résidence, sur le plan émotionnel et en termes de charge de travail, pour des salariés souvent peu formés
- Une équipe souvent seule pour gérer et réaliser les démarches, du fait qu'il s'agit d'un public isolé
- Les difficultés à mettre en place des interventions à domicile, une HAD, à faire le lien entre les partenaires
- Des résidents dont l'état de santé se dégrade brutalement, qui parfois refusent les soins et/ou l'hospitalisation
- Accompagner la famille du résident concerné

La vie collective au sein de la résidence



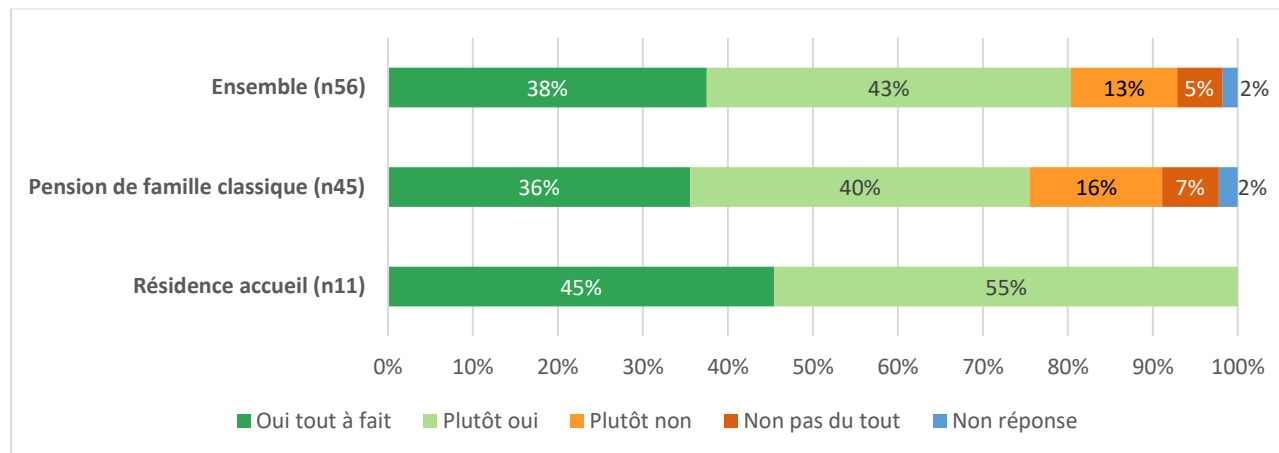
Figure 1 : Jugez-vous la fréquentation des espaces collectifs...



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Une fréquentation moyenne, voire forte des espaces collectifs selon les résidences

Figure 1 : Les espaces collectifs vous semblent-ils adaptés au projet de la pension de famille ?



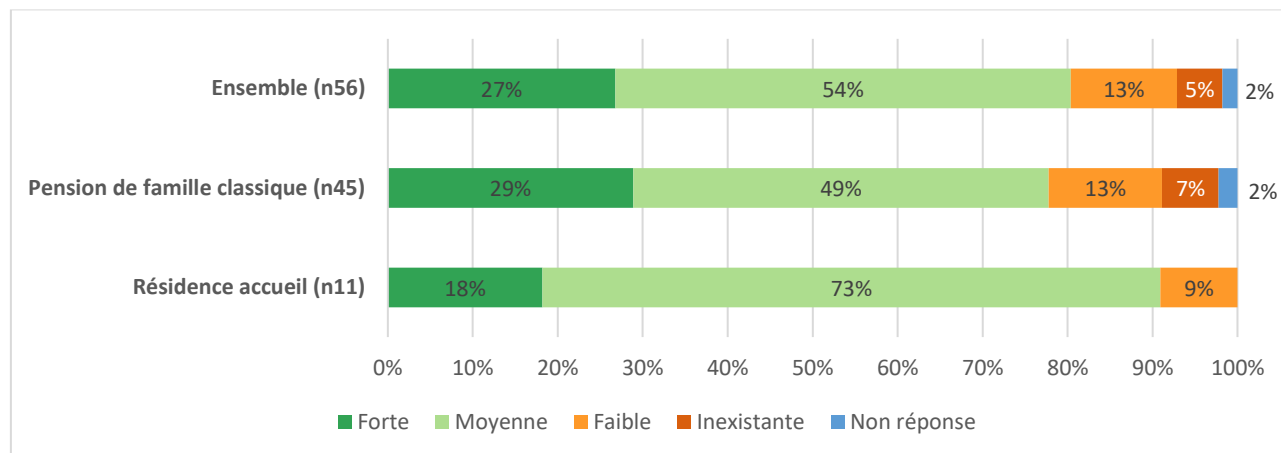
Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

18 % des résidences déclarent que les espaces collectifs ne sont pas adaptés au projet de la résidence.

Dans 25 % des résidences, les espaces collectifs ne sont pas accessibles aux PMR.

Dans 25 % des résidences, aucun logement accessible PMR.

Figure 1 : Comment qualifiez-vous l'implication des résidents dans la vie collective de la structure ?



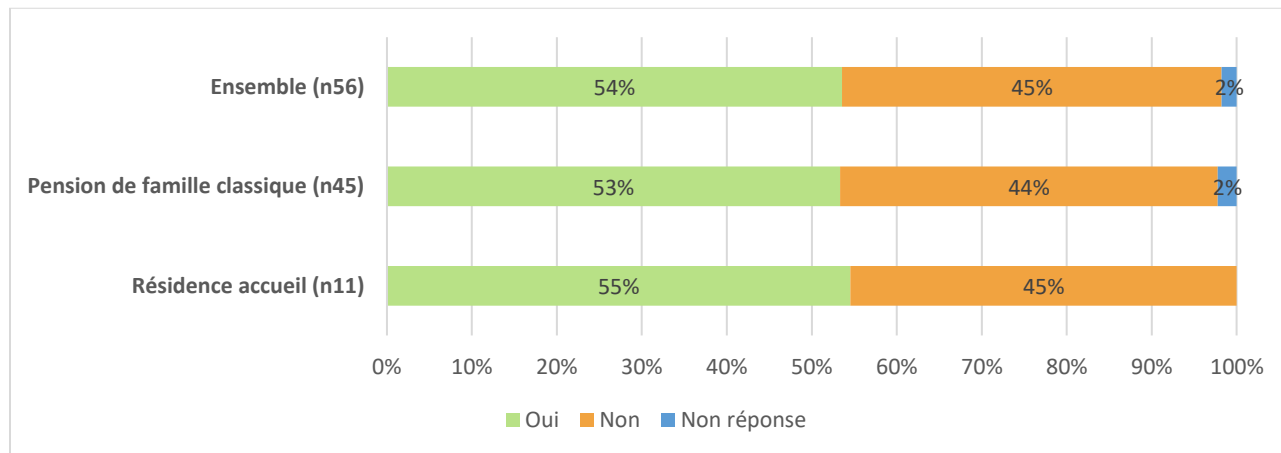
Une majorité de résidences qualifient l'implication des résidents de « moyenne », voire « forte ».

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Principales difficultés rencontrées:

- La difficulté à mobiliser les résidents, à susciter la participation : un travail à renouveler en permanence, une dynamique largement portée par les professionnels et/ou une poignée de résidents.
- Manque de moyens et de personnel dédié
- Inadéquation des locaux
- Conflits entre résidents
- Hétérogénéité des attentes des résidents vis-à-vis des activités

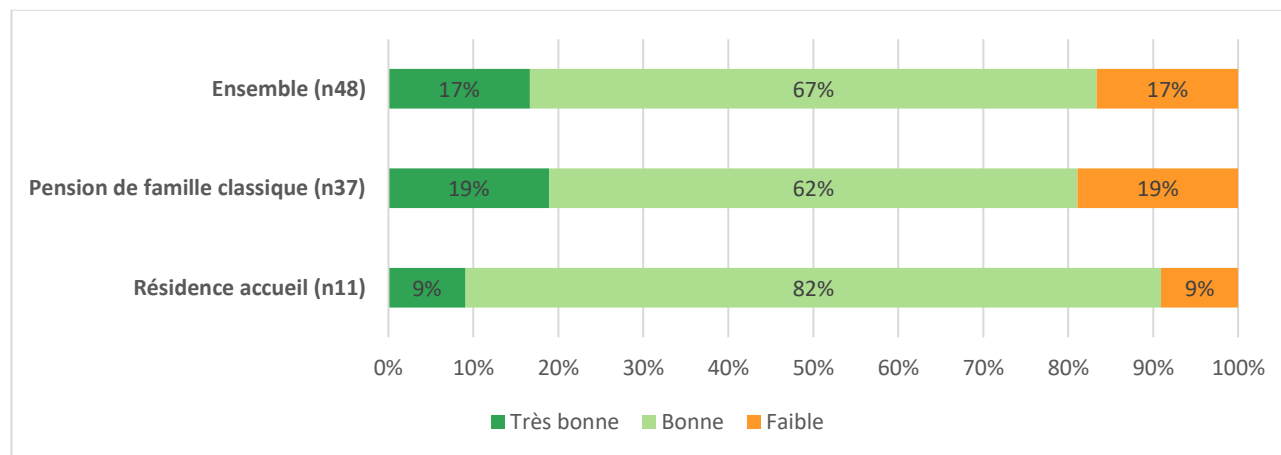
Figure 1 : Les résidents participent-ils à l'élaboration et/ou à la révision du règlement intérieur ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Une participation des résidents au règlement intérieur au sein d'une résidence sur deux.

Figure 1 : Si un conseil de concertation au sein de votre résidence a été mis en place, comment qualifieriez-vous sa dynamique ?

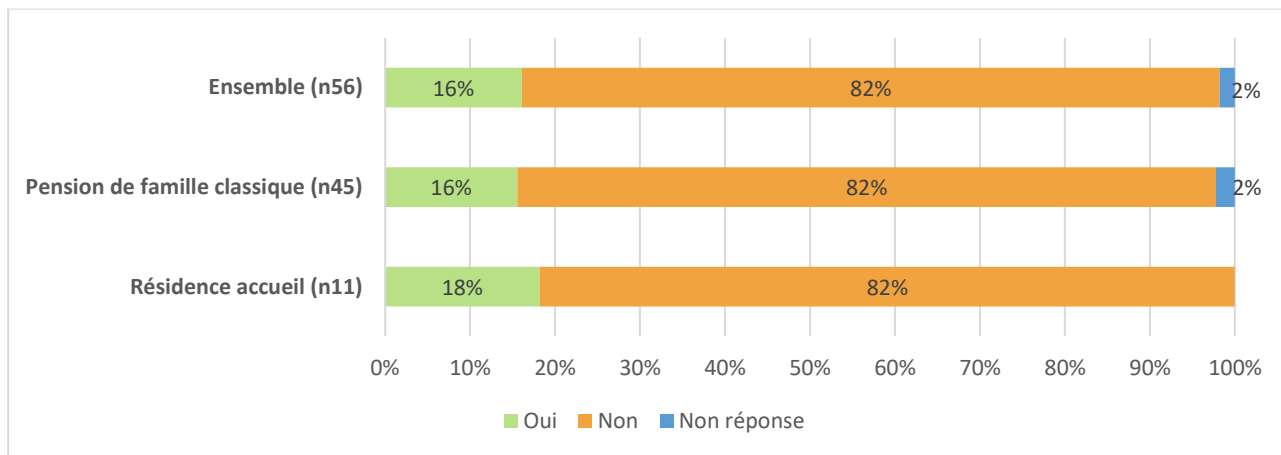


Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 48 résidences ayant mis en place un conseil de concertation parmi les 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Une très grande majorité de résidences ont mis en place un conseil de concertation (48 sur 56 répondants).

La plupart qualifient sa dynamique de bonne (67 %), voire très bonne (17 %).

Figure 1 : Des actions autour de la pair-aidance ont-elles été mises en place au sein de la structure ?



Seules 9 résidences ont mis en place des actions autour de la pair-aidance.

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

De nombreuses résidences y verraient pourtant un intérêt :

« Être valorisé et valoriser les autres, se sentir utile en aidant un autre résident face à des difficultés que la personne aidante rencontre elle-même » (pension de famille classique, 49).

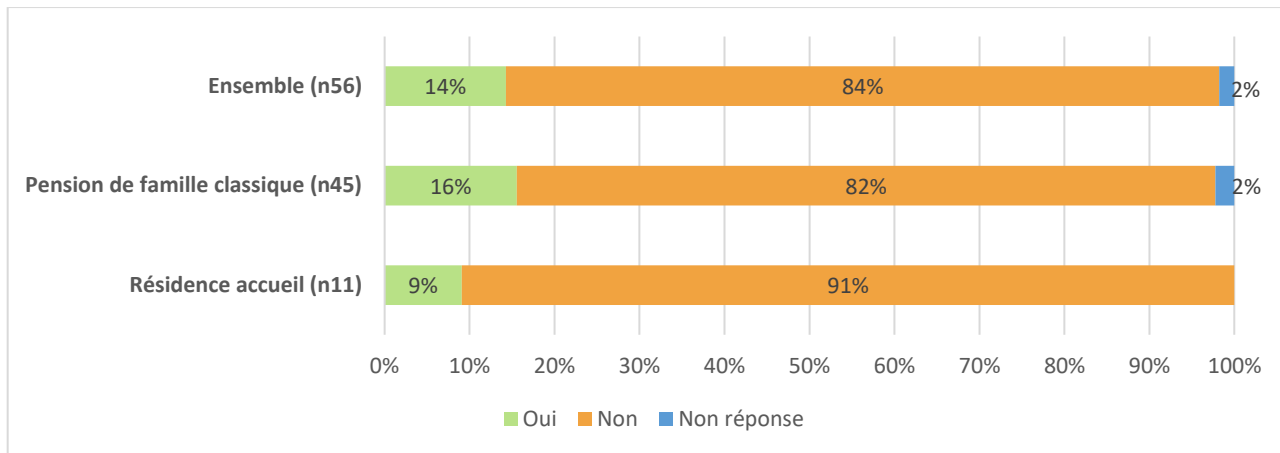
« Comprendre et aborder des thématiques d'une autre manière auprès des résidents » (résidence accueil, 49).

« Permettre une meilleure inclusion de chaque résident dans la société avec l'aide d'une personne qui a déjà vécu ses difficultés (lié à la pathologie mentale) et de ce fait plus à même de comprendre le nouveau résident à son arrivée » (résidence accueil, 53).

La résidence dans son environnement



Figure 1 : Avez-vous des espaces communs partagés entre résidents et riverains ?

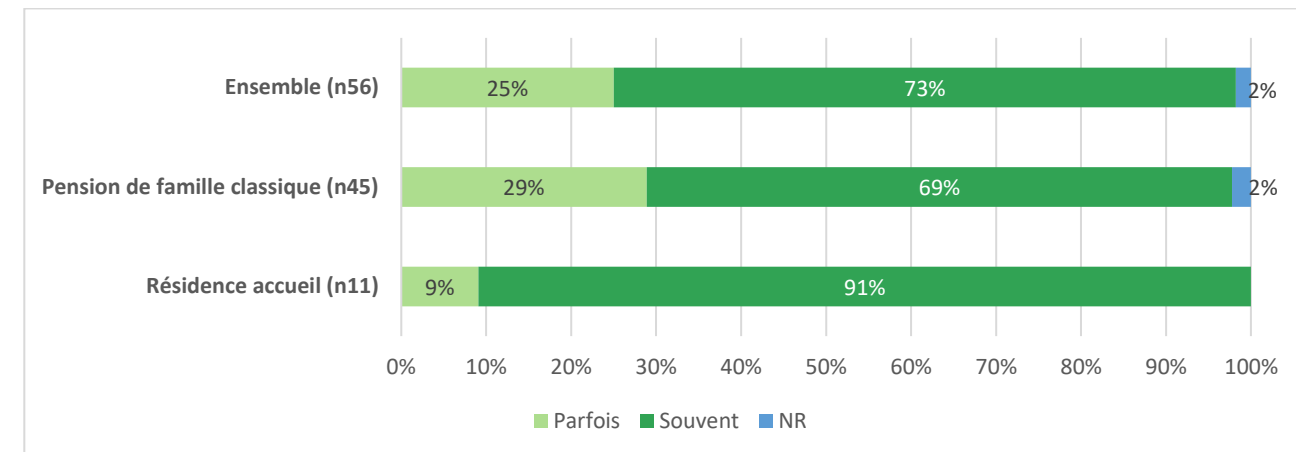


Seule une poignée de résidences disposent d'espaces partagés avec les riverains (14 %).

Les 8 résidences concernées en tirent un bilan plutôt positif (n7), voire très positif (n1).

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Figure 1 : Des activités à l'extérieur sont-elles proposées aux résidents ?



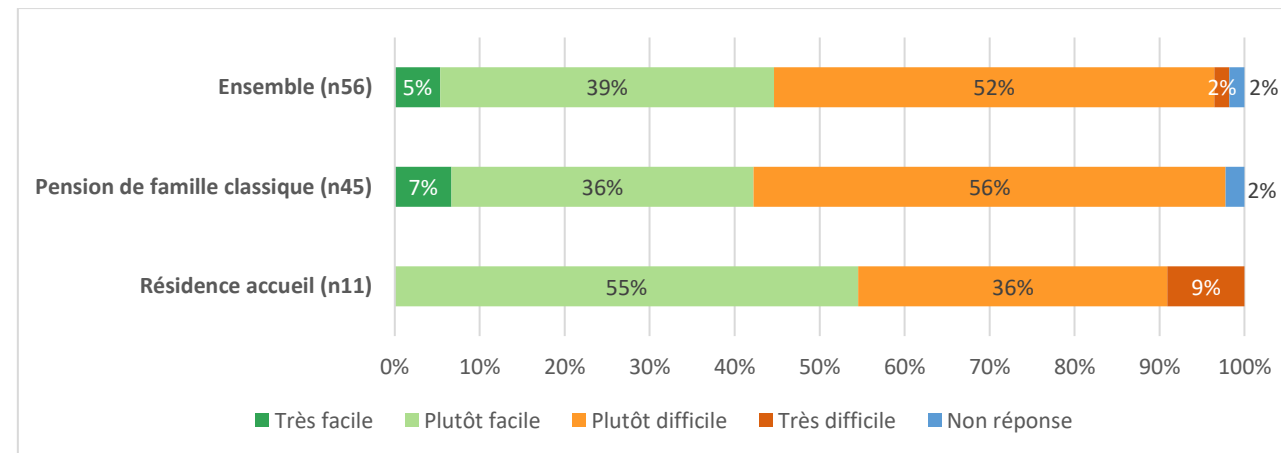
Les $\frac{3}{4}$ des résidences proposent souvent des sorties à l'extérieur.

Mais un quart n'en proposent que parfois.

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Plus d'une résidence sur deux déclare qu'il est difficile d'accompagner les résidents pour qu'ils puissent participer davantage à la vie du quartier et faire des activités à l'extérieur.

Figure 1 : Accompagner les résidents pour qu'ils puissent davantage participer à la vie du quartier et faire des activités à l'extérieur est :



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Des difficultés liées au manque d'adhésion des résidents, leurs craintes, leur manque de motivation et de mobilisation:

« Certains résidents préfèrent être en présence des autres locataires. Aller vers l'extérieur avec des gens différents et en dehors de leur zone de confort est compliqué » (pension de famille classique, 49).

« La mobilisation et l'intérêt portés par les résidents pour la vie de quartier restent très éloignés de leurs réalités de vie » (pension de famille classique, 44).

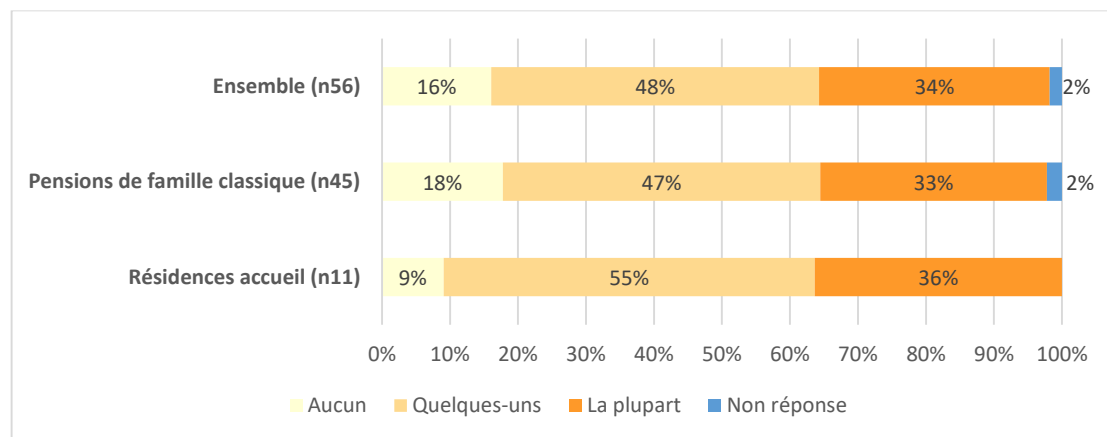
Des difficultés à maintenir l'implication des résidents sur la durée pour une activité à l'extérieur.

Parfois, peu d'animations sur le quartier.

Plus rarement, « mauvaise image du public accueilli ».

Des difficultés de mobilité pour la plupart des résidents

Figure 1 : Les résidents sont-ils confrontés à des difficultés de mobilité à l'extérieur de la pension de famille (par exemple pour se déplacer, sortir) ?

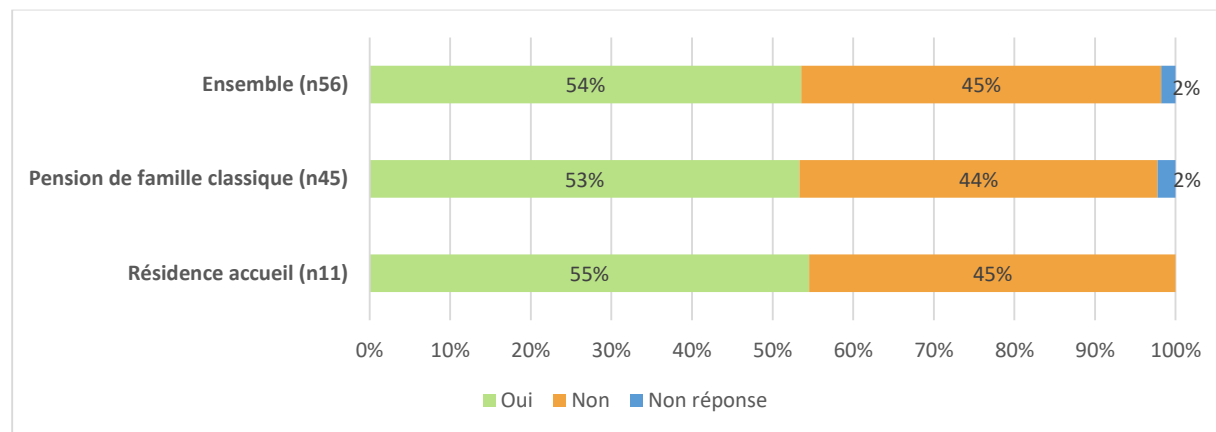


Dans plus d'un tiers des résidences, la plupart des résidents sont confrontés à des difficultés de mobilité à l'extérieur de la résidence.

Pour presque une résidence sur deux, quelques résidents sont concernés

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Figure 1 : Des actions ont-elles été mises en place pour faciliter la mobilité des résidents en dehors de la structure ?



Un peu plus d'une résidence sur deux a mis en place des actions pour faciliter la mobilité des résidents :

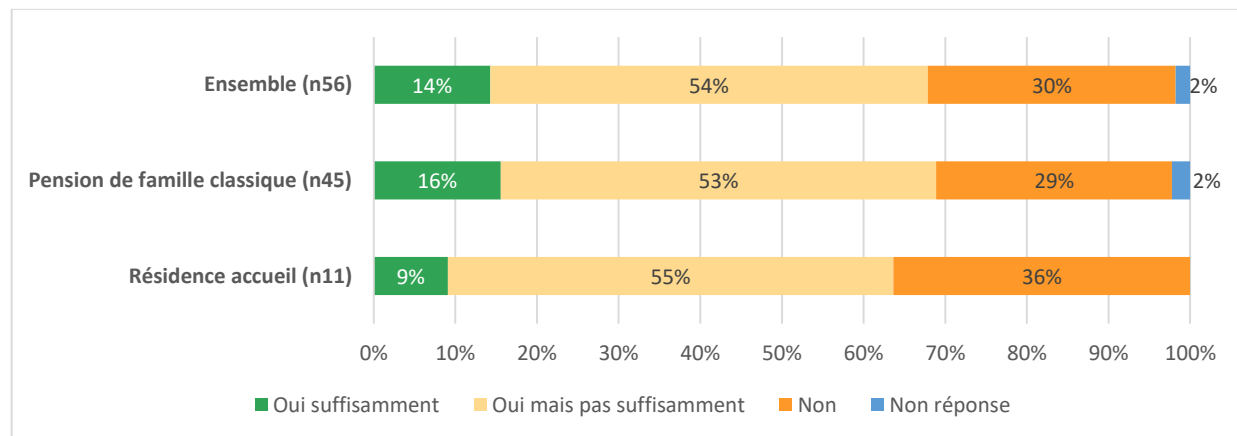
- Accompagnement lors des transports par les pro., pour apprendre à prendre le bus, se renseigner sur les tarifs, acheter une carte, regarder les horaires...
- Conventonnement avec des partenaires (mairie, taxis, transporteur...)
- Navettes proposées par les hôtes ou les bénévoles
- Prêt de véhicule (une seule résidence)
- Accompagnement au permis (une seule résidence)

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

1/3 des résidences déclarent que les professionnels n'ont plutôt pas le temps d'accompagner les résidents qui en ont besoin à l'extérieur



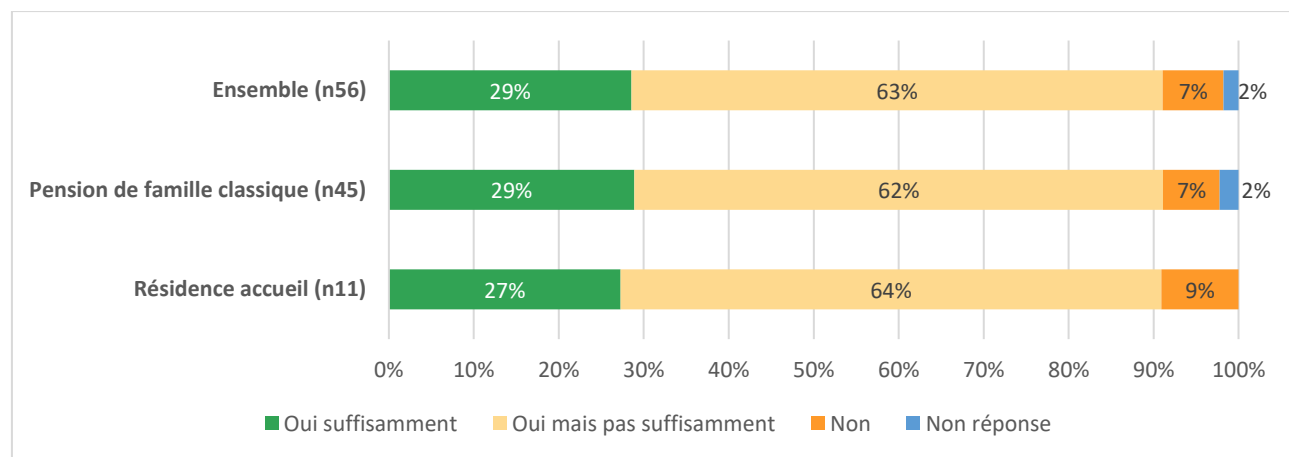
Figure 1 : Travaillez-vous avec en collaboration avec la municipalité pour faciliter l'accès des résidents aux ressources locales ?



Environ 70 % des résidences travaillent avec la municipalité mais plus d'une sur deux estime que c'est insuffisant

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Figure 1 : Travaillez-vous avec en collaboration avec d'autres acteurs du droit commun pour faciliter l'accès des résidents aux ressources locales ?

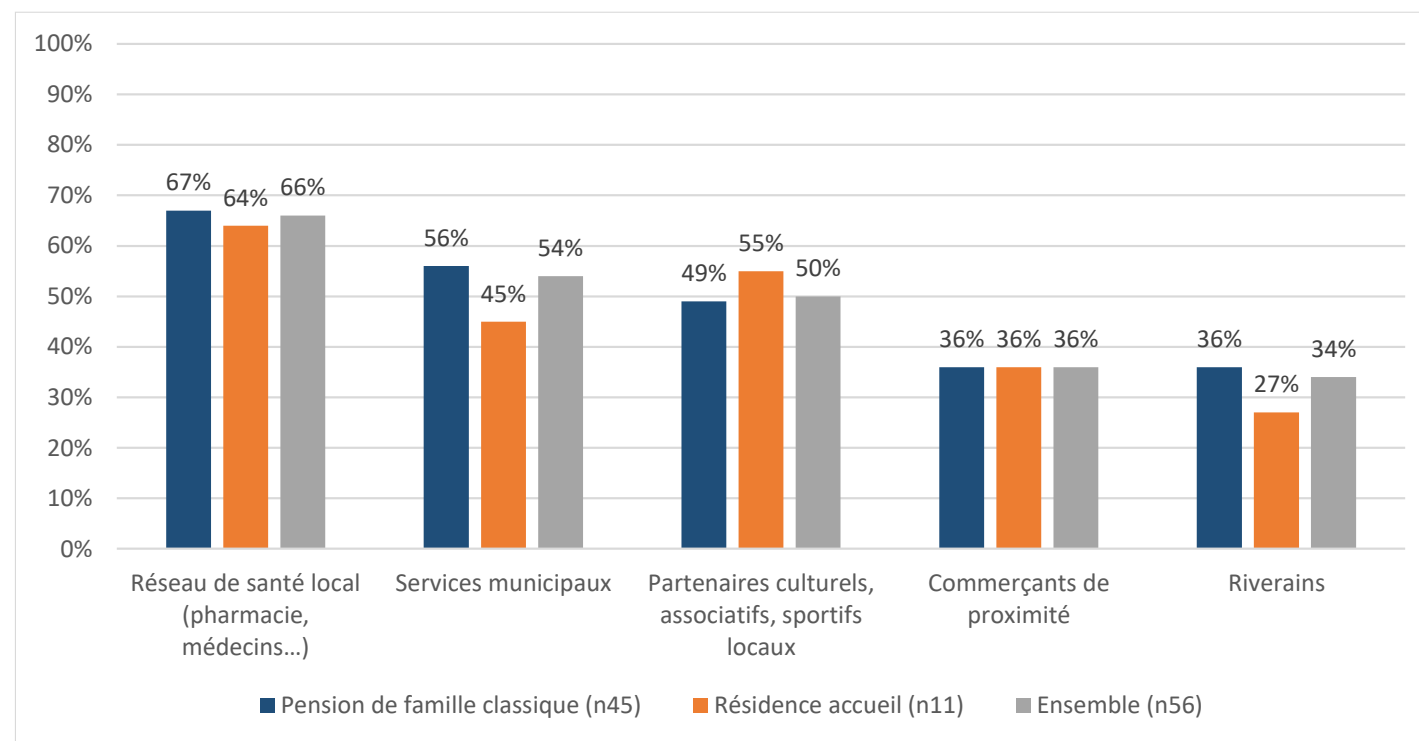


9 résidences sur 10 travaillent avec d'autres acteurs du droit commun mais 63 % estiment que c'est insuffisant.

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

- Une majorité de résidences estiment que leur fonctionnement est suffisamment connu du réseau de santé local (66 %).
- Une sur deux pour les services municipaux et les partenaires culturels/associatifs/sportifs.
- Un tiers pour les commerçants de proximité et les riverains.

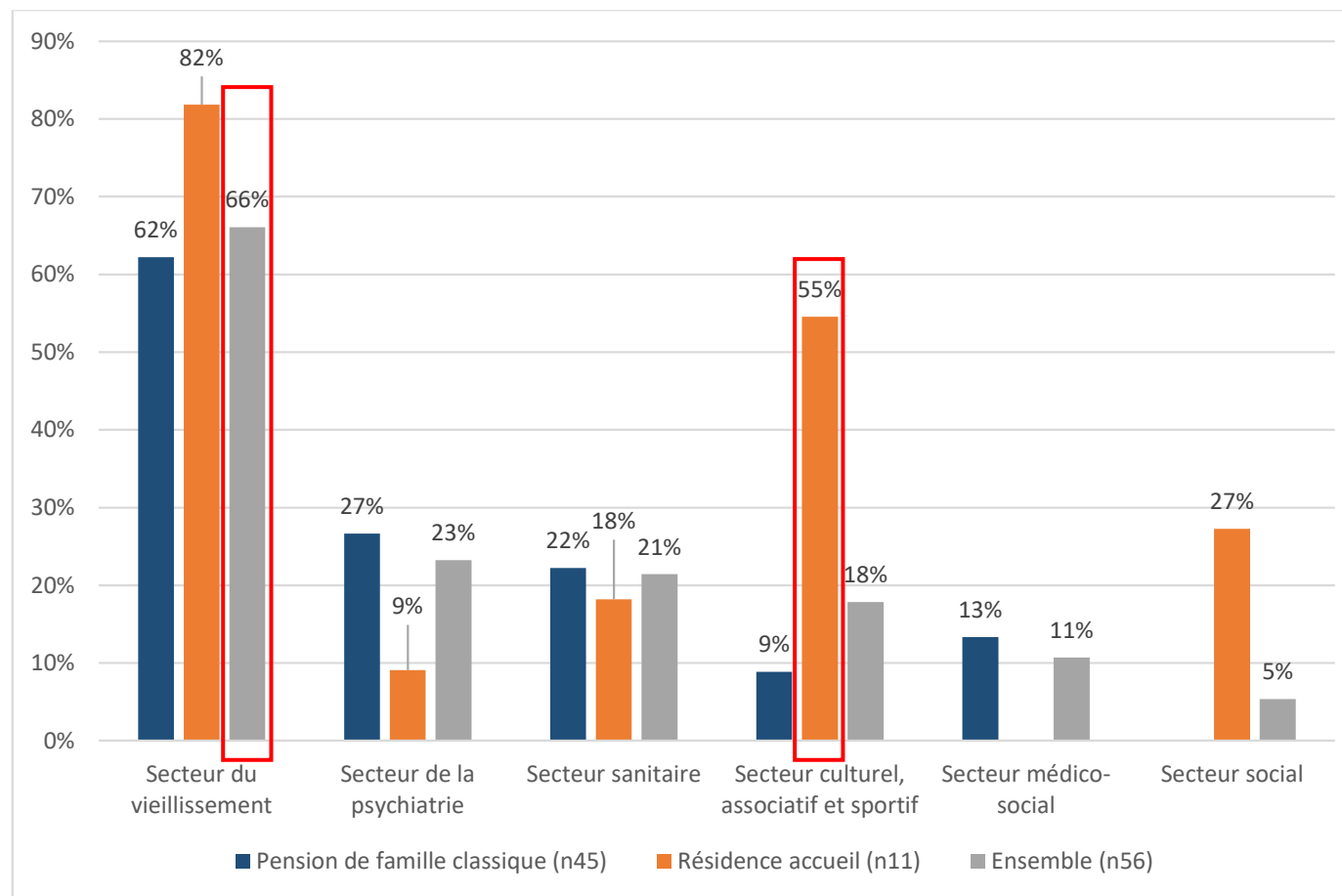
Figure 1 : Proportion de répondants estimant que leur résidence et son fonctionnement sont suffisamment connus des acteurs suivants, par type de résidence



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

- **66 % des résidences en difficulté pour identifier les ressources et partenaires dans le secteur du vieillissement**

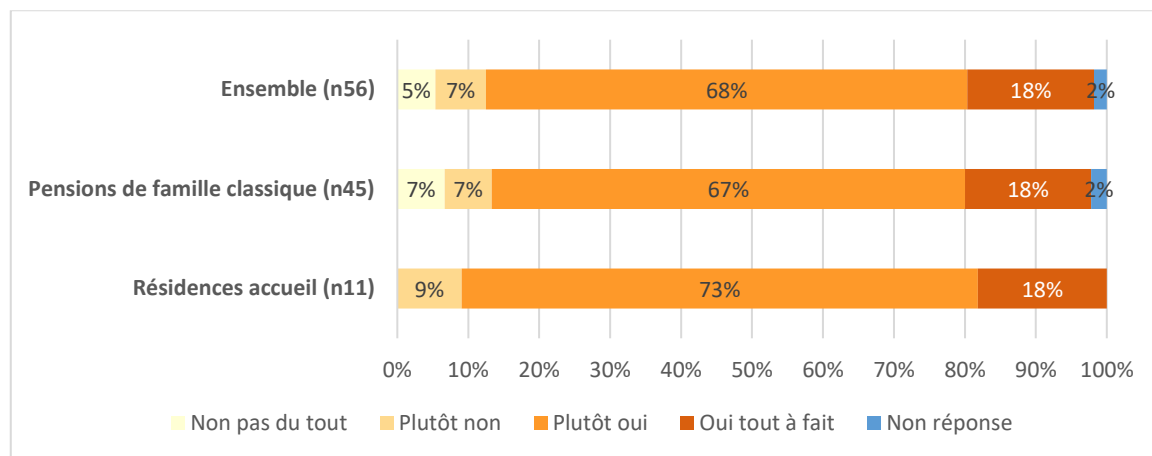
Figure 1 : Quels sont les secteurs pour lesquels il est difficile pour vous d'identifier les ressources et les partenaires existants ?



Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Les difficultés liées à la dématérialisation et au numérique

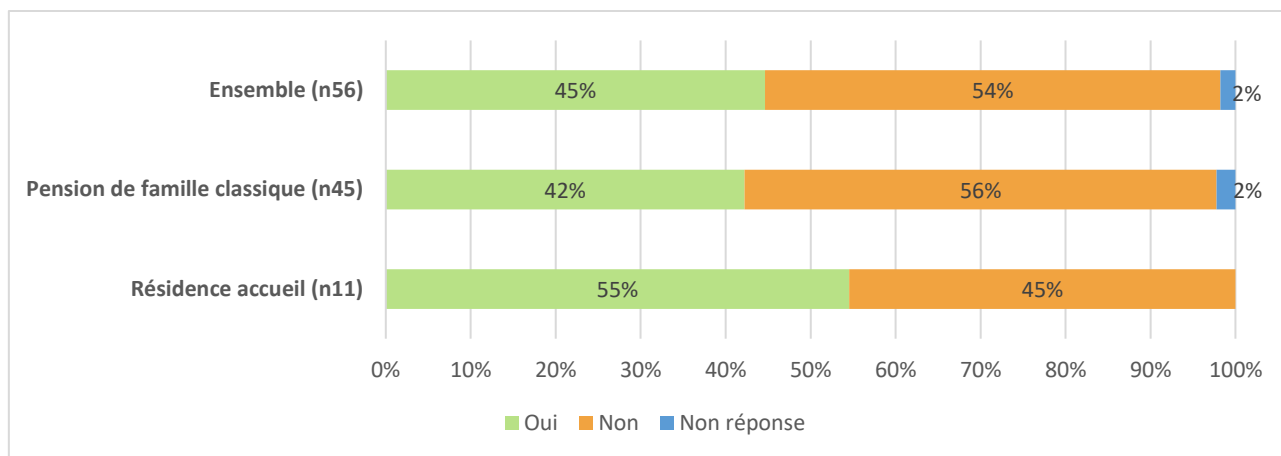
Figure 1 : Les résidents de votre structure rencontrent-ils des difficultés d'accès aux droits en lien avec la dématérialisation d'un certain nombre de démarches ?



86 % des résidences déclarent que leurs résidents ont des difficultés d'accès au droit en lien avec la dématérialisation des démarches

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

Figure 1 : Des actions ont-elles été mises en place pour faciliter l'accès au numérique au sein de votre structure ?

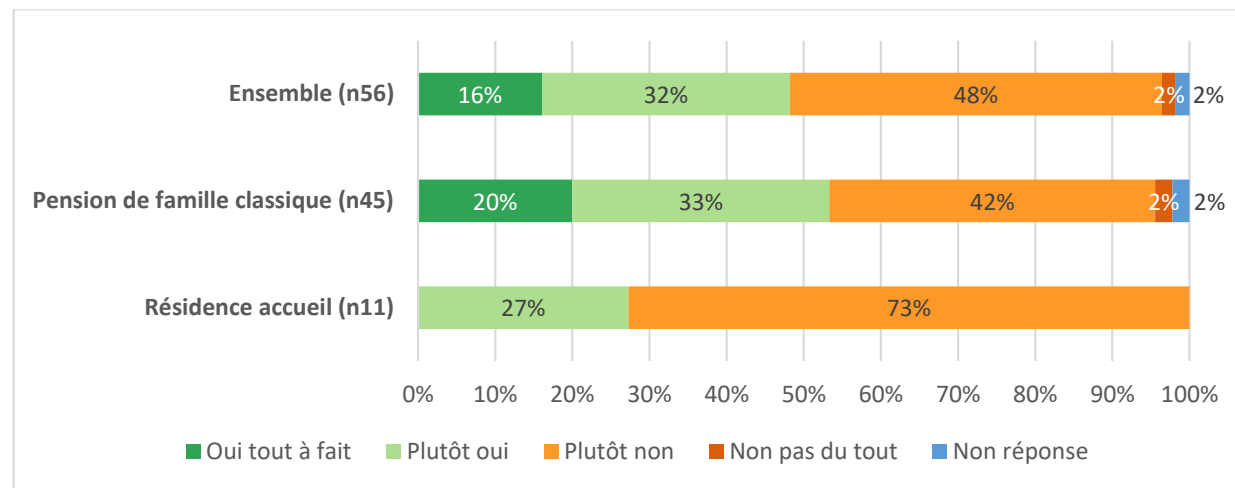


Mais moins d'une résidence sur deux a mis en place des actions pour faciliter l'accès au numérique des résidents.

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

L'interconnaissance entre pensions de famille

Figure 1 : L'interconnaissance entre pensions de famille est-elle suffisante selon vous ?

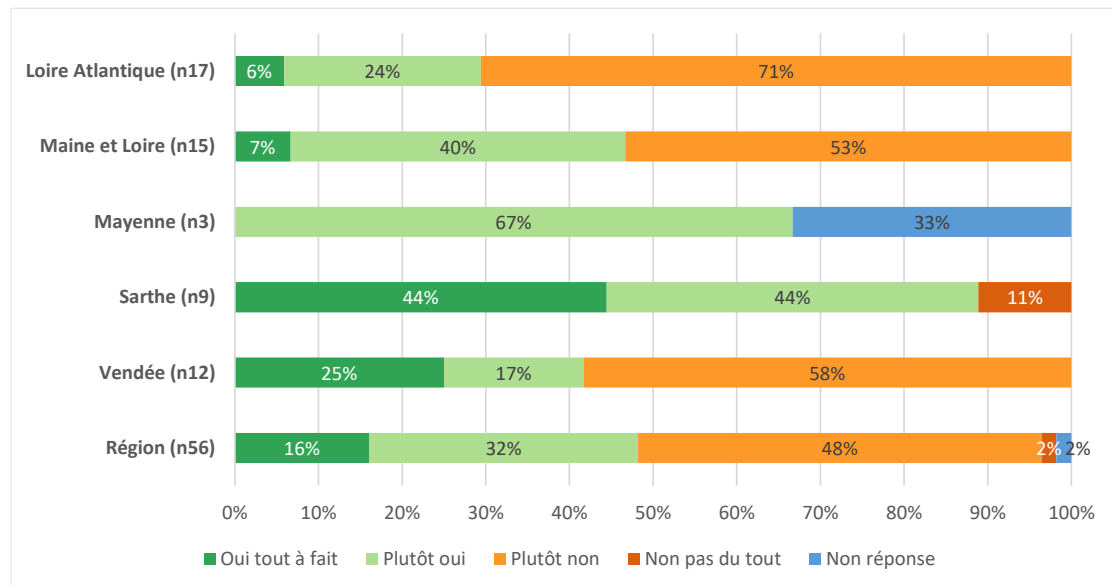


Une résidence sur deux estime que l'interconnaissance entre résidences n'est pas suffisante.

Cette proportion est + élevée pour les RA.

Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Figure 1 : L'interconnaissance entre pensions de famille est-elle suffisante selon vous ? Par département.



Un besoin particulièrement exprimé par les résidences situées en Loire Atlantique, en Vendée et en Maine et Loire.

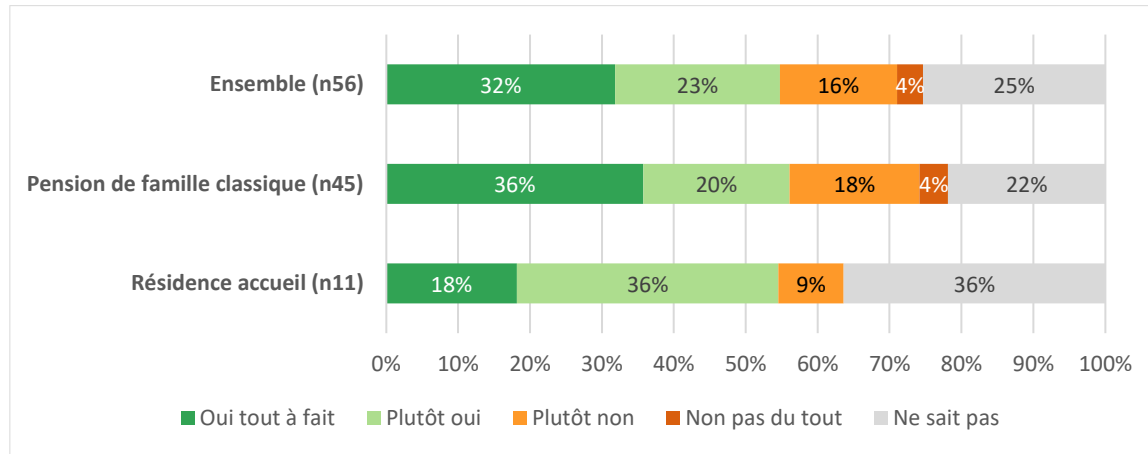
Sources : Enquête Pensions de famille CREAI PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREAI PDL, 2022

Pour finir, zoom sur les résidences mixtes et les logements diffus



Le modèle des résidences mixtes (places PF + places RA)

Figure 1 : Les structures mixtes (proposant à la fois des places de pension de famille et de résidence accueil) sont-elles un modèle pertinent selon vous ?



Une résidence sur deux estiment que les structures mixtes sont un modèle pertinent

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

LES PRINCIPAUX ARGUMENTS EVOQUES



Un modèle qui permettrait de faciliter les liens avec la psychiatrie (n12: 11 PF, 1 RA)

« Très pertinent en lien avec le travail de proximité des CMP » (pension de famille, 85).



Une cohabitation des publics jugée difficile (n12: 10 PF, 2 RA)

« Les difficultés sont différentes (addiction +++ dans les maisons relais) et notre résidence accueil loge des personnes en situation de grande vulnérabilité pouvant se faire abuser et ayant besoin d'un sentiment de sécurité +++ » (résidence accueil, 72).

« Héberger dans un même établissement des pathologies de psychiatrie avec des problématiques psychologiques, cela peut perturber les résidents qui n'ont pas de troubles avérés de comportements » (pension de famille, 85).



Un intérêt à diversifier le public (n8: 6 PF, 2 RA)

« La mixité du public amène moins de tensions et permet une vie collective plus importante : repas animation » (pension de famille, 44).

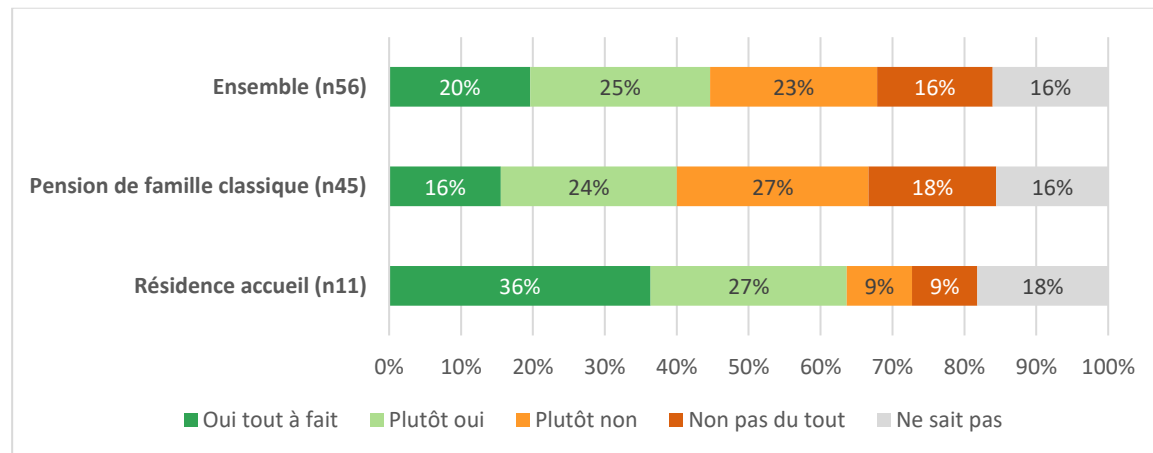


Une convergence des besoins entre le public logé en PF et en RA (n6: 5 PF, 1 RA)

« Les publics sont assez similaires, seul un accompagnement plus poussé sur le domaine de la santé mentale diffère » (pension de famille, 72).

Le point de vue des résidences sur le logement diffus

Figure 1 : Les logements diffus sont-ils un modèle pertinent selon vous au regard des missions des pensions de famille ?



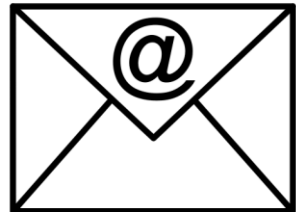
Un peu moins d'une résidence sur deux estime que le logement diffus est un modèle pertinent au regard de leurs missions.

Sources : Enquête Pensions de famille CREA PDL 2022, 56 répondants, exploitation CREA PDL, 2022

LES PRINCIPAUX ARGUMENTS EVOQUES

- ✗ Le collectif doit rester au cœur du projet et de l'accompagnement (n23: 21 PF, 2 RA)**
« L'accompagnement suppose une vraie proximité dans un projet d'accompagnement autour du vivre ensemble » (résidence accueil, 44).
- ✓ Une offre complémentaire, une alternative au collectif qui répond aux besoins de certains résidents (n18: 13 PF, 5 RA)**
« L'aspect collectif de façon quotidien pourrait mettre à mal les personnes accompagnées. Cependant, [le collectif] de façon ponctuelle permet de créer du lien et de s'adapter aux disponibilités de la personne » (pension de famille classique, 49).
- ✓ Une étape pour essayer, pour préparer une sortie vers le logement autonome (n12: 8 PF, 4 RA)**
« Ce dispositif offre une réelle alternative à la vie en semi-collectivité et permet à certains de s'en saisir comme un tremplin permettant le passage d'un logement accompagné vers un autre jusqu'à l'accès à son propre logement ordinaire » (résidence accueil, 49).
- ✗ Le logement diffus ne permet pas autant de proximité dans l'accompagnement (n3: 2 PF, 1 RA)**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



s.painter@creai-pdl.fr